

L'ARCOM SÉLECTIONNE M6 POUR LA POURSUITE DE SA DIFFUSION EN TNT

Le Groupe M6 prend acte avec satisfaction de la sélection de la chaîne M6 par l'ARCOM dans le cadre de l'appel à candidature pour l'attribution du canal 6 de la TNT.

Cette étape lui permet d'envisager avec sérénité la poursuite de la diffusion de ses programmes au service du public dans le strict respect de ses obligations.

Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2023